

SOCIÉTÉ / En ce début de rentrée compte tenu des hauses de certains produits et du changement climatique, l'heure est aux mesures d'urgence (loi sur le pouvoir d'achat, plan écologique...).

Les plans se multiplient pour faire face à l'urgence

Prix alimentaires : trois produits emblématiques passés à la loupe

En 2021, les prix à la consommation des produits alimentaires n'ont augmenté que de 0,6 %, d'après les résultats de l'Observatoire de la formation des prix et des marges (OFPM). Pourtant, en amont, les prix à la production agricole ont bondi de 9,2 %. Deux explications : la part minoritaire de la matière première agricole dans le prix du produit final et un amortissement des hausses par les industriels et les distributeurs qui compriment leurs marges. La marge de la meunerie - infime dans le prix d'une baguette, de même que le coût de la matière première - s'est encore réduite en 2021. Elle est passée de

15 ct€ en 2011 à 11 ct€, « alors même que le prix au kilogramme de la baguette n'a jamais été aussi haut depuis dix ans », met en avant l'ANMF (meuniers). Les charcutiers industriels de la Fict soulignent, eux, que l'évolution des marges se fait « au profit des distributeurs et au détriment des entreprises de charcuterie et des éleveurs ». « Alors que le prix moyen du jambon cuit en rayon pro gresse de 15 % (entre 2016 et 2021, NDLR), l'industrie charcutière voit la part du prix lui revenant reculer de 5 %, tandis que la part de la distribution augmente de 53 % », calculent-ils.

Planification écologique : Borne va débiter par la forêt, l'eau et l'énergie

Lors d'un discours prononcé aux rencontres du Medef

(entrepreneurs) le 29 août, la Première ministre Élisabeth Borne a précisé le calendrier et la méthode de travail de sa politique de « planification écologique ». Forêt, eau, énergie décarbonée, « dès le mois de septembre, nous lancerons des premiers cycles de discussions et de négociations pour trois premiers secteurs », a-t-elle annoncé. Concernant l'eau, « nous devons mieux lutter contre les gaspillages, prioriser nos usages et faire évoluer certaines de nos pratiques agricoles, dans la suite du Varenne », a précisé la Première ministre, évoquant un objectif de « baisse des prélèvements ». Plus généralement, ce plan dédié à l'urgence écologique sera le pendant du Green deal européen et « établira toutes les transformations supplémentaires que nous devons engager ». Am-

bitonnant d'offrir une « vision complète d'ici la fin de l'année », le nouveau secrétariat à la Planification écologique établira avec chaque secteur une liste d'actions, un calendrier, et les moyens à mobiliser. Un travail à l'issue duquel

sera publié un tableau de bord en accès libre. Élisabeth Borne souhaite aller vite : « Dès que des mesures feront l'objet d'un accord, nous acterons leur mise en œuvre, sans attendre la fin de tout le processus de négociation », promet-elle.

Quelques chiffres

- 10 %

La consommation de produits bio a baissé de 10 % en volume sur la P06 (quatre semaines s'arrêtant au 12 juin), d'après une étude de Kantar Wolrdpanel, publiée le 21 juillet. Les marchés du frais traditionnel sont également en fort recul : -7,5 %. Dans le même temps, et malgré le contexte inflationniste, les achats des ménages français ont augmenté de 1,2 % en volume et leurs dépenses de 1,9 % en valeur.

8,1 mm

C'est la pluviométrie relevée en France du 1er au 25 juillet, un record mensuel depuis 1959 et le début des mesures. Le déficit représente 85%, précise Météo-France. À peine 3 jours de pluie sont relevés en plaine, soit « 3 à 10 jours de moins que la moyenne climatologique ».

2050

Au 12 août 2022, le nombre de « journées de fortes chaleurs » (plus de 35°) enregistrées en France cette année était comparable aux moyennes prévues vers 2050, dans le scénario le plus pessimiste de Météo-France, celui fondé sur une augmentation continue des émissions de CO2.

332 euros la tonne

Après avoir battu des records au mois de mai, les cours du blé tendre ont chuté suite à l'accord trouvé pour rouvrir l'exportation de céréales depuis les ports ukrainiens. De 438 euros la tonne en mai, le cours est passé à 332 euros le 23 août sur Euronext

(Source : agrapresse)

Nouvelle augmentation du SMIC pour 2022 à compter du 1er août

Après janvier, puis mai, le Smic augmentera de nouveau au 1er août 2022.

Cette augmentation est automatique en raison de la progression de l'inflation et ce dès que l'indice des prix à la consommation pour les ménages augmente d'au moins 2 % depuis la précédente revalorisation du Smic. Ainsi, entre mars et juin 2022, l'indice des

prix a progressé de 2,01 %. Dès lors, le Smic augmente dans la même proportion, soit de 2,01 %, au 1er août, pour s'établir à 11,07 € brut par heure. Cette nouvelle évolution impacte nécessairement la nouvelle grille des salaires minimums de la convention collective nationale Production agricole CUMA.

Plus de renseignements : www.gers.chambre-agriculture.fr